



L'ORDRE DE LA PREVOTE DE POILVACHE

INVITATION XXIIIème CHAPITRE – SAMEDI 28 AVRIL 2018

15 H : Accueil au pavillon du domaine de Poilvache

(Accessibilité en voiture : E411, sortie Spontin - Vallée de la Meuse via Yvoir, direction Evrehailles)

16 H : Cérémonie d'intronisation au plateau cérémonial du site

en cas de mauvaise météo : «La Vieille Ferme» de Godinne

***** le matin : possibilité de consulter notre site WEB POILVACHE**

OU contacter Michèle BARCENA 082/61.36.82 & Luc BAILLOT

082/61.25.54

19 H : Apéritif et banquet à «La Vieille Ferme» de Godinne (Vallée de la Meuse entre Namur et Dinant)

Les intronisés de l'Ordre sont priés de se munir de leur gorgerin.

Le prix des activités et du repas est fixé à 43 € par personne, boissons non comprises (menu et bulletin d'inscription ci-joints).

Compte de l'association : **N° IBAN BE51 0682 2964 1362** de l'A.S.B.L. «Les Amis de Poilvache» Yvoir

Le Grand Conseil